

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES**

DCM n°3/2021

Séance Ordinaire du 10 février 2021

Nombre de membres

En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

L'an deux mille vingt et un le dix février à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle intergénérationnelle, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

Secrétaire de séance : POMPA Antoine

Présents : DARIO Alain, BROSSEAU Sylvie, JAMMES Francis, PLA Michelle, POMPA Antoine, SCHMITT Henri, SAGUY Françoise, RAMOS José, HAMMOUDA Jeanine, DURAND Christophe, CRUANAS Pauline, CHANCHO Jean-Marie, ROUSSEAU Charline, STEPPE Virginie, BRUNET François

Procurations : /

Absents : /

Date de la convocation :

3 février 2021

Classement issu de la nomenclature « ACTES »
5.2 Fonctionnement des assemblées

OBJET : PACTE DE GOUVERNANCE DE PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE 2020-2026

Par courrier du 12 janvier 2021, le Président de PMM a transmis à la commune le pacte de gouvernance qui régira le fonctionnement de la communauté urbaine sur la durée du mandat. Il convient de le présenter aux conseillers municipaux et de procéder à un vote avant le 12 mars 2021. L'adoption du pacte de gouvernance sera ensuite inscrite à l'ordre du jour du conseil de communauté du 15 mars 2021.

Monsieur le Maire donne lecture du document et demande à l'Assemblée de se prononcer.

Le Conseil Municipal,

Où les propos de son Président et après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité le pacte de gouvernance de PMM 2020-2026 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire ;

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé au registre.



Le Maire,

Alain DARIO